

12 Port-Gentil

**Deuxième "Semaine de l'initiative privée"
Les participants en formation**

Photo : CNE



Pascal Houangni Ambouroue donnant le coup d'envoi de la formation sur les petits métiers.

Photo : CNE



Plusieurs jeunes participent à cette formation initiée par l'association Tendance Avenir.

CNE
Port-Gentil/Gabon

LA foire municipale Pierre-Louis Agondjo Okawe a refusé du monde, lundi dernier, à l'occasion du lancement des formations relatives à la deuxième "Semaine de l'initiative privée". Manifestation placée sous le signe de «l'égalité des chances et de l'objectif de l'autonomisation financière» par le président de l'association Tendance Avenir, Pascal Houangni Ambouroue. Par rapport à l'édition précédente, les modules de la présente formation ont été revus à la hausse. On parle de plus d'une dizaine de secteurs dans lesquels les participants, hommes et femmes, vont être formés : entretien de l'espace vert,

Photo : CNE



Une phase de la formation pratique à l'usage des moto-staxis.

manucure-pédicure, sandwicherie, coiffure homme et femme, conduite de moto-taxi, friperie, lavage de voiture, etc.. Ceci témoigne de la volonté des Marigovéens à s'autonomiser finalement au travers des activités génératrices de revenus (AGR) et

conforte la vision du responsable de Tendance Avenir, qui ambitionne de «faire de Port-Gentil une capitale des services d'ici à 2023». Lors de cette phase de lancement, Pascal Houangni Ambouroue n'a pas manqué d'exprimer sa grati-

tude au chef de l'Etat «sans lequel cette opération n'aurait pas eu lieu. Il nous a fait confiance pour la première édition et là, pour la deuxième, il nous accompagne encore fortement». Il a ensuite rappelé que son premier devoir, en tant que fils de la province de

l'Ogooué-Maritime, est de «contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations marigovéennes». Car, a-t-il expliqué, «le président de la république nous demande d'accompagner les plus faibles. C'est ce que nous essayons de faire en proposant ces petites activités génératrices de revenus et dont la mise en œuvre est assez facile à appliquer». Et parce qu'il n'y a pas de sots métiers, le président de Tendance Avenir a invité ses compatriotes à s'investir, sans complexe, dans les AGR. «Dans un contexte économique difficile comme celui que traverse notre pays, tous les Gabonais doivent se lancer dans l'initiative privée », a dit Pascal Houangni Ambouroue qui a lancé officiellement les activités de

la deuxième "Semaine de l'initiative privée" par la démonstration d'une coiffure homme. A noter que les kits correspondants à chaque secteur d'activité sont également déployés à la foire municipale de Port-Gentil. La pratique étant plus favorisée que la théorie pendant la formation. Les participants membres de l'association Tendance Avenir ont beaucoup apprécié les témoignages de quelques compatriotes ayant réussi à changer leur quotidien en prenant part à la première "Semaine de l'initiative privée". Au terme d'une semaine de formation, suivie d'un tirage au sort des kits respectifs, la présente manifestation s'achèvera autour d'un «grill week».

Vie des partis politiques/CLR/Élections législatives et locales

Le parti de Jean Boniface Assélé se positionne dans deux arrondissements

Photo : Koumouss



Félix Mayoungou (en vert) a présidé la réunion avec...

SYM
Port-Gentil/Gabon

C'EST samedi dernier, au cours d'une réunion élargie aux colistiers pour les locales et aux candidats pour le scrutin législatif, que les noms des personnes devant défendre les couleurs du Centre des libéraux réformateurs lors des élections couplées ont été dévoilés par le responsable communal de cette formation poli-

tique proche du pouvoir, Félix Mayoungou. Le parti de Jean Boniface Assélé va solliciter les suffrages des électeurs dans deux des quatre arrondissements de la capitale économique. D'abord au premier arrondissement où Félix Mayoungou conduira la liste aux élections locales. Ensuite, au quatrième où, à travers Moïse Madola, le Centre des libéraux réformateurs tentera de remporter la majorité des voix. M. Madola étant à la

fois son porte-étendard aux législatives et sa tête de liste pour les Locales. Par ce choix, le CLR a voulu concentrer ses forces sur deux sièges seulement, avec l'ambition de contester l'hégémonie de son allié du Parti démocratique gabonais (PDG). Dans cette perspective, Félix Mayoungou a invité ses troupes à investir davantage le terrain aux fins d'engranger des sièges lors des élections sus-évoquées. «Vous n'avez pas un

Photo : Koumouss



...les colistiers du CLR.

temps de repos, tout le monde doit mouiller le maillot pour le bien du parti. Il nous faut passer la barre de dix élus aux Locales pour que le CLR soit présent au conseil municipal de Port-Gentil où se prennent toutes les décisions pour la gestion de notre commune», a-t-il lancé. Avant d'installer le bureau de coordination de la campagne dans le premier arrondissement, conduit par Emile Mous-simbaloba. Actualité oblige, l'orateur

est revenu sur le récent passage du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, à l'émission "Face à la Nation" sur la chaîne de télévision Gabon Première. Un passage qui, selon lui, a permis à la population gabonaise d'exprimer ses préoccupations, non sans entendre le président de la République sur les questions du moment. Dans ce registre, il a cité, pêle-mêle, la situation économique et politique du pays, le chômage, la problématique de la ré-

duction de la taille du gouvernement, les mesures d'austérité, les bourses d'études et la question d'insécurité qui oblige les populations à vivre constamment dans la peur. Sur cette dernière question, le responsable communal du CLR a indiqué que des mesures importantes seront prises, notamment l'installation des caméras de surveillance et le réaménagement du Code pénal, afin de mieux dissuader les malfaiteurs.